

# CSS PRIMAGAZ

**DREAL Nouvelle-Aquitaine**

**14 novembre 2018**

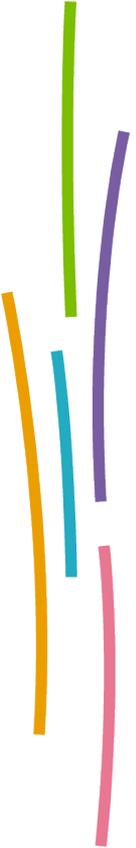


Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

# Ordre du jour

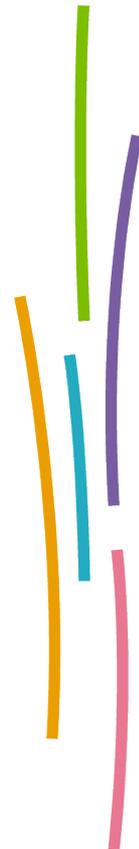
- Bilan d'activités du site des Bardys
- Actualités de l'inspection des installations classées sur le site
- Actualités du PPRT
- Questions diverses



# Bilan d'activités du site des Bardys (présentation Primagaz)



# Actualités de l'inspection des installations classées sur le site



# Visite d'inspection 2018

## Visite d'inspection du 30 mai 2018 :

### Principaux thèmes abordés :

- Suites des demandes et non conformités de l'inspection précédente
- Audit interne
- Contrôle des installations électriques
- Moyens de lutte contre l'incendie
- Retour d'expérience
- Protection contre la foudre

- 3 demandes et 4 remarques ont été faites

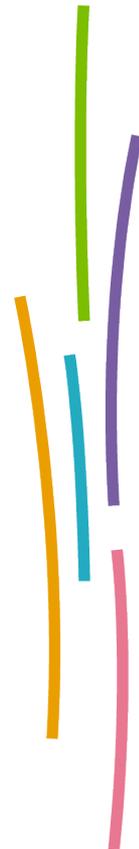
- 2 non-conformités ont été constatés :

**NC1 : Le débit des rampes d'arrosage doit être supérieur à 120 m<sup>3</sup>/h**

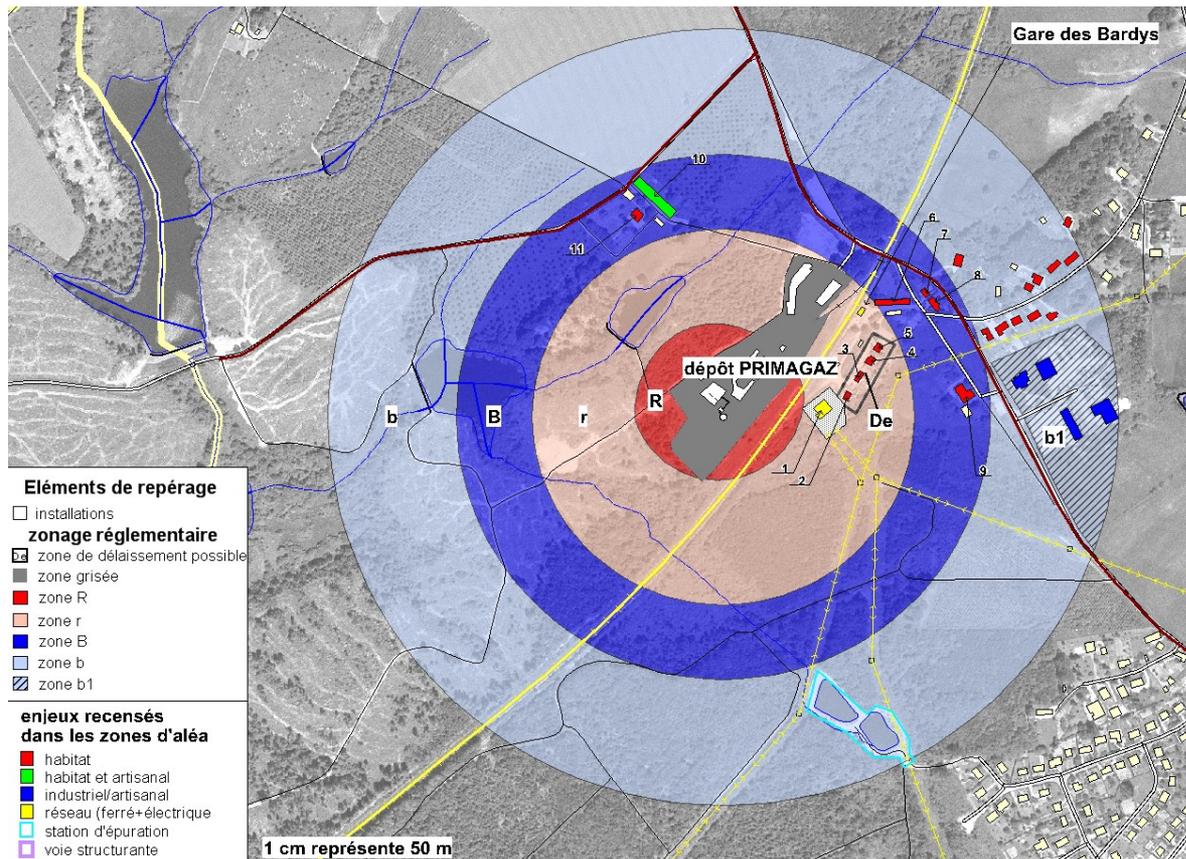
**NC2 : Justifier de la conformité des temps de réponse des détecteurs gaz par rapport au temps de détection T90 attendu.**



# Actualités du PPRT



# Zonage du PPRT



## En zone r :

Délaissement des  
4 bâtiments de la  
SNCF

## En zone B :

Travaux de renforcement prescrits et  
recommandés

→ 5 bâtiments d'habitation

→ 1 bâtiment d'artisanat / habitation

## En zones b / b1 :

Travaux de renforcement recommandés

→ 10 bâtiments d'habitation

→ 4 bâtiments industriels / artisanats

# Point de situation : travaux prescrits

- Répartition du financement
  - 40 % état (crédit d'impôt)
  - 25 % collectivités territoriales (commune, com com, département, région)
  - 25 % société Primagaz
  - 10 % propriétaire
- Réunion entre les financeurs le 25 avril :
  - décision de signer une convention de financement
  - mise en place d'une caisse d'avance via un compte à la caisse des dépôts et de consignation
  - objectif : éviter aux propriétaires d'avancer les frais liés aux travaux
- Les délibérations des collectivités sur le projet de convention sont faites ou programmées
- Signature de la convention prévue pour le début de l'année 2019



# Point de situation : travaux prescrits

- Accompagnement par l'opérateur logement Soliha pris en charge par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.
- Envoi d'un courrier d'informations aux riverains en début d'été
- Prise de contact entre l'opérateur et les riverains en cours (5 bons de commande signés avec l'opérateur)

# Questions diverses



***Merci de votre attention***

